

1781, relativement à l'analyse de ces eaux, lui annonça que, pour lui donner un témoignage public de son estime, la Société royale de Médecine avait, dans la même séance, fait une mention honorable de son Mémoire, dont elle avait en outre arrêté l'impression (1).

Cet opuscule, de 71 pages, renferme, indépendamment de l'analyse des eaux minérales d'Orliénas, 1° quelques détails sur leurs propriétés médicinales (2), sur leur mode d'administration et sur le régime que doivent observer les malades qui en font usage; 2° un tableau statistique des naissances et des décès dans la même commune, depuis 1761 jusqu'en 1778, tableau d'où il résulte que la durée moyenne de la vie était plus longue à Orliénas que dans le reste de la France; 3° enfin les rapports favorables des corps savants auxquels Lanoix avait adressé son mémoire. Au nombre de ces rapports, on remarque celui de la commission du collège royal des médecins de Lyon, et celui de la commission nommée à cet effet par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la même ville.

Ce fut en s'occupant de cette analyse que Lanoix reconnut l'insuffisance des instruments en usage alors pour déterminer la quantité de gaz contenue dans les eaux minérales. Parfaitement à portée de comprendre combien il était nécessaire, pour juger exactement les qualités de ces eaux, de dégager et de recevoir, sans aucun mélange d'air atmosphéri-

(1) *Analyse des Eaux Minérales d'Orliénas*, par J.-B. LANOIX, etc.; Lyon, Aimé de La Roche, 1780, format in-12.

(2) Si l'on s'occupe peu, de nos jours, des eaux d'Orliénas, cela tient à ce que celles de Charbonnières, qui ont les mêmes propriétés, sont d'un abord plus facile, et que le pays offre un séjour plus agréable. Il est à remarquer aussi que les eaux nouvellement découvertes près de la rive droite du Rhône, à environ deux kilomètres au dessus de Lyon, quoique moins chargées en principes minéralisateurs, paraissent être de même nature.